AVIS DIVERS

AXA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 5 053 311 984,24 €.
Siège social : 25, avenue Matignon, 75008 Paris.
572 093 920 R.C.S. Paris.

Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-8 du Code de commerce, la société Axa informe ses actionnaires qu'au 23 décembre 2005, le capital social de la société est composé de 2 208 417 475 actions et représente un nombre total de 2 132 964 188 droits de vote en circulation.

07905

CARMIGNAC PORTFOLIO

Société d'investissement à capital variable.
Siège social : 50, avenue J.F. Kennedy ; L-2951 Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 70 409.

Avis aux actionnaires de carmignac portfolio - commodities

Cher actionnaire,

Les actionnaires du compartiment Commodities sont informés, par la présente, que le conseil d'administration de Carmignac Portfolio, Sicav (la « Société ») a décidé par voie de résolution circulaire en date du 22 décembre 2005, de procéder au changement de l'indice servant de base au calcul de la commission de surperformance du conseiller en investissement.

En effet, l'indice actuel, MSCI Carmignac Commodities, est un indice réalisé sur mesure par MSCI. Néanmoins afin d'améliorer le suivi de la performance du compartiment Commodities par les investisseurs institutionnels, le conseil d'administration a décidé de remplacer cet indice par un nouvel indice composé d'indices publics selon la répartition suivante :

— 45 % MSCI ACWF Oil and Gaz ;
— 5 % MSCI ACWF Energy Equipment ;
— 40 % MSCI ACWF Metal and Mining ;
— 5 % MSCI ACWF Paper and Forest ;
— 5 % MSCI ACWF Food.

Ce nouvel indice sera applicable dès le 1er janvier 2006.

Les actionnaires sont informés que s'ils ne sont pas d'accord avec ce changement, ils peuvent demander le remboursement des actions détenues dans ce compartiment sans frais, comme cela est pratiqué habituellement, pendant la période d'un mois à compter de la date de publication du présent avis.

Le conseil d'administration.

07860

CIC CONSO-1
(fonds commun de créances constitué le 30 avril 2001.)

Avis de liquidation de la totalité des parts

Conformément aux dispositions de l'article 26 du titre VIII du règlement du fonds commun de créances CIC Conso-1 dont FRANCE TITRISATION, Société anonyme au capital de 240 160 €, Siège social : 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, 353 053 531 R.C.S Paris assure la gestion, nous informons les porteurs de parts que ledit fonds sera dissout de plein droit lors du rachat des créances par les établissements cédants (La Lyonnaise de Banque et la Banque Scalbert Dupont).

Le remboursement se fera au pair, soit un versement au titre du « Capital restant dû » de 23 079 495,19 €. Le coupon d'intérêt unitaire sera de 46,59 € sur chaque part B.

France Titrisation procédera également, à cette occasion, au remboursement des parts spécifiques, qui avaient fait l'objet d'un placement privé et qui ne sont pas cotées en bourse.

En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 26 du règlement, la cession des créances au profit des établissements cédants aura lieu avec jouissance au 1er décembre 2005 (La « Date de cession »).

Le paiement aux établissements cédants, du prix de rachat des créances, calculé conformément aux dispositions de l'article 26 aura lieu le 27 décembre 2005, la dernière date de distribution aux porteurs de parts étant fixée au 27 décembre 2005.

07880

FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS « FDL »

Société en commandite par actions au capital de 15 006 720 €.
Siège social : 28, rue Dumont d'Urville, 75116 Paris.
552 043 481 R.C.S. Paris.

Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-8 du Code de commerce, la société Foncière Développement Logements informe ses actionnaires qu'au 22 décembre 2005, le capital social de la société est composé de 375 168 actions et représente un nombre total de 375 168 droits de vote en circulation.

07969

MEMSCAP

Société anonyme au capital de 9 102 692,85 €.
Siège social : Le Parc Technologique des Fontaines, 38190 Bernin.
414 565 341 R.C.S. Grenoble.

Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-8 du Code de commerce, la société informe ses actionnaires, qu'à l'issue du 15 décembre 2005, date de la variation du nombre total de droits de vote provenant de l'augmentation de capital par souscription en numéraire de 17 970 981 actions nouvelles, le capital se composait de 182 053 857 actions en circulation et représentait un nombre total de droits de vote existants de 208 617 912.

07856

MERMET INDUSTRIES

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 2 828 590,40 €.
Siège social : 58, chemin du Mont-Maurin, Veyrins-Thuellin (38630).
693 620 577 R.C.S. Bourgoin-Jallieu.

Avis de perte du statut d'émetteur faisant appel public a l'épargne

Les actions de la société Mermet Industries, seuls instruments financiers émis par la société et admis aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris (compartiment C), ont fait l'objet d'une offre publique de retrait clôturée le 30 décembre 2005, dont le résultat a été publié par l'Autorité des marchés financiers le 30 décembre 2005 (avis de l'Autorité des marchés financiers nº 205C2313), et d'un retrait obligatoire effectué le 2 janvier 2006.

Les actions constituant le capital de Mermet Industries ont été radiées de la cote d'Eurolist le 2 janvier 2006 et sont désormais détenues en totalité par la société Hunter Douglas Europe B.V.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article 215-1 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la société Mermet Industries ne fait plus appel public à l'épargne à compter de la publication du présent avis.

07513

PUBLICIS GROUPE S.A.

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 78 827 304 €.
Siège social : 133, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.
542 080 601 R.C.S. Paris.

Rectificatif à l'avis paru au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 28 décembre 2005, page 31607.

Avis aux porteurs d'obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes publicis groupe 1 % janvier 2002 - janvier 2018

Publicis Groupe S.A. informe les porteurs d'obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes émises par Publicis Groupe S.A., le 18 janvier 2002, qu'ils pourront demander le remboursement anticipé de tout ou partie de leurs obligations, le 18 janvier 2006, au prix de remboursement anticipé unitaire de 42,0056 € (majoré des intérêts de 0,3915 € par obligation) et non pas de 40,01 € comme indiqué dans l'avis publié le 28 décembre 2005.

07852